



Public concerné :
Responsable RH ou juristes.

Pré-requis:
Base en droit du travail.

Nombre de participants :
8 à 10

Gérer les salariés en mobilité internationale

Objectif général

Comprendre et maîtriser le cadre juridique de la protection sociale applicable aux salariés en mobilité Internationale.

Contenu du stage

- Les différences de statut en mobilité internationale (expatriation, VIE, détachement)
- Le détachement ou la mission au sens de la sécurité sociale
- Les accords internationaux
- Les obligations et l'accès aux soins pendant le détachement :
 - ✓ Démarches CPAM
 - ✓ Prestations en espèces ou en nature
- L'expatriation au sens de la sécurité sociale
 - ✓ Définition du VIE
 - ✓ Définition de l'expatriation
- Le retour définitif en France
- L'accès aux prestations à l'étranger

Approche pédagogique et supports

- Pédagogie interactive
- Exercices en sous groupes et cas pratiques
- Remise d'un support pédagogique

Compétences développées

Savoir-faire attendu en fin de stage

- Comprendre les différences de statut
- S'approprier le cadre juridique de la protection sociale d'un expatrié
- Connaître et remplir ses obligations en tant qu'employeur
- Asseoir ses connaissances
- Maîtriser les aspects techniques et pratiques de l'expatriation afin de mieux anticiper le départ
- Savoir ou chercher l'information et comment l'exploiter

Durée :
1 jour

Lieu :
Sur site